

MARS 2020
-
JANVIER 2025

SAINT-ISMIER : BILAN DE L'ACTION MUNICIPALE

VIVRE ET ŒUVRER POUR SAINT-ISMIER



J'ai conservé de mon éducation humaniste cette idée que le but de la société n'est pas l'exaltation de la nation, ni le triomphe d'une classe sociale, ni celui d'une religion, mais l'épanouissement de l'être humain, autant dans son caractère privé que dans son caractère communautaire. L'idée que chaque individu doit avoir son utilité propre et son utilité sociale, qu'il doit être tourné vers les autres, généreux et fraternel.

C'est la raison de mon engagement public, à votre écoute et à votre service.

Cet engagement pris envers vous sous le nom de « Saint-Ismier 2020 au cœur du Grésivaudan » est le projet politique pour lequel vous nous avez élus.

Ce bilan de mandat 2020-2024 vise à rendre compte de cet engagement et d'une partie du travail de ceux que vous avez choisis pour gérer la commune, le lieu de nos rencontres et de nos échanges, l'espace qui nous réunit et donne chair à la République.

— **Henri Baile**

Maire de Saint-Ismier



Saint-Ismier

UNE VILLE RÉSILIENTE, INNOVANTE & INSPIRANTE

Saint-Ismier a dû et su faire front, dès le début de ce mandat, aux difficultés liées au Covid en adaptant le fonctionnement de ses services. La crèche de Saint-Ismier est l'une des rares crèches du territoire avec celle de Montbonnot à être restée ouverte pendant le 1^{er} confinement. Pendant cette même période, le service jeunesse assurait la

continuité des activités et de l'aide était apportée aux anciens et aux familles en difficulté.

À l'issue de la crise, dans un monde qui change, se divise et surtout se réchauffe, la municipalité continue à accompagner sa population dans son quotidien, fidèle aux axes de son projet. Elle assure la transition et développe les innovations nécessaires.



GRANDIR ET SE CONSTRUIRE À SAINT-ISMIER

Les services en charge de l'enfance et de la jeunesse assurent aux familles un relais sans faille et abordable dès le plus jeune âge.



LA CRÈCHE

69

inscrits en 2024

14 enfants à l'unité des bébés, 25 à l'unité des moyens, 30 à l'unité des grands. **Rassurante et animée**, la crèche, munie de sa propre cuisine, est en voie d'extension (2025). Les petits vont à la médiathèque et côtoient régulièrement nos aînés à l'EPHAD dans un esprit intergénérationnel.

— Dans **nos écoles bien équipées** en matériel y compris numérique, l'environnement est propice au bien-être et aux pratiques sportives des usagers. **580 élèves** étaient accueillis dans **25 classes** au sein des **3 groupes scolaires** en 2024. **3 séjours par an** sont proposés. Chaque année, les élèves de CM2 partent en **classe de voile**.

— **Un lien étroit est créé avec l'équipe éducative** afin de proposer un accueil coordonné et de qualité, de même au centre de loisirs.

— Au **périscolaire**, dans un contexte économique tendu, la commune réussit à maintenir une **offre attractive** aux horaires souples et la restauration a été confiée à un opérateur qui utilise les circuits courts et, pour partie, le bio comme l'exige la loi EGALIM.

— Pour **les adolescents du Local Jeunes**, rencontres, animations, sorties, séjours alternent avec les consultations et participations à des projets de la commune. Menée avec les services, leur **animation d'Halloween** fait recette depuis 2014 et leurs **décorations murales** (local pétanque, transformateur électrique...) sont très appréciées. À leur intention et pour **encourager les pratiques sportives**, la commune a installé de **nombreux équipements** dont un city stade.

— À noter également, les **interventions conjointes** du service avec l'**APASE** (association de l'action socio-éducative) qui ont permis aux adolescents de rejoindre le Local Jeunes.

— Enfin, après la réalisation des jeux du parc, la mairie a mené à bien le projet de jeux à l'espace Bériot.



Directeur de la publication : Henri BAILE. Rédactrice en chef : Françoise VIDEAU. Chargé de communication : Gonzague PAUMIER. Mise en page : Agence KUDETA. Photos: Bruno Lavit, Service communication mairie de Saint-Ismier, Shutterstock, X-droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame. Ce numéro a été imprimé en 4 000 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique. Distribution : Géo Diffusion



VIVRE, S'ÉPANOUIR, S'ENTRAIDER À SAINT-ISMIER

Dans notre village où le vivre ensemble est une valeur phare, les associations se déploient en un riche réseau, les animations égaient la vie des habitants qui trouvent par ailleurs en mairie, à l'accueil et au CCAS, le relais attendu pour leurs demandes administratives ou lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés.

— Le **forum des associations** en atteste, elles sont nombreuses (environ 100) présentes dans de nombreux domaines: culturel, social, sportif, de loisirs.

— **Des animations** émaillent l'année: Halloween, Noël et ses spectacles pour enfants, son concert, son animation lumineuse et musicale, la fête du sport, la fête de la musique, Cinétoiles, le concert du festival Musique dans le Grésivaudan... Ces actions sont menées par les services municipaux en collaboration avec les jeunes et les associations de parents d'élèves.

— Le **CCAS**, le service qui garantit que la solidarité se déploie sur la commune, rassemble tous les acteurs concernés qui œuvrent pour un meilleur accompagnement des personnes rencontrant des difficultés à bien vivre: difficultés d'emploi, financières, de santé, handicap, vieillesse. Le service est un recours précieux qui ne se contente pas de répondre aux demandes mais observe **une politique de « l'aller vers ».**

À son crédit, la convention signée avec l'association **DÉPANN'FAMILLE** pour la garde ponctuelle d'enfants handicapés, la lutte contre **la fracture numérique** via un accompagnement dans les démarches administratives, la création **d'un agent de lien social**, le maintien d'un service de **restauration à domicile pour les seniors**, des conférences et ateliers sur tous les sujets d'intérêt... Une aide à la mobilité et un accompagnement des familles touchées par le handicap ont été déployés.

De plus, cette politique s'appuie, à l'initiative de Saint-Ismier, sur **le bassin de vie**. Biviers, Bernin, Montbonnot, Saint-Nazaire-les-Eymes et Saint-Ismier mènent des actions communes en mutualisant leurs moyens et ont ainsi obtenu la présence d'une assistante sociale mutualisée.

Enfin, des bénévoles, très présents pendant la crise du Covid, continuent à appuyer ces efforts de solidarité et de convivialité via le dispositif **« Voisins solidaires ».**

EN CHIFFRES

100 
associations
à Saint-Ismier

50 
citoyens impliqués
dans le dispositif
« voisins solidaires
et vigilants »





S'ADAPTER, PRÉSERVER, ANTICIPER L'AVENIR

À SAINT-ISMIER

Une des préoccupations de la mairie est de préserver l'identité « village » de la commune dans ses évolutions tout en désimperméabilisant les sols, en rendant sa place à la végétation et en assurant une évolution vertueuse en termes de décarbonation des modes de vie et de déplacement.



VÉGÉTALISATION

100 

arbres ont été plantés dans la commune et 400 dans la forêt

Avec l'ONF, les écoliers ont planté des espèces adaptées sur les piémonts de Chartreuse.

6 000 m² 

d'espaces bétonnés ont été désimperméabilisés et végétalisés, et 30 arbres ont été plantés dans les écoles

3 cours d'écoles, le plateau sportif de la Poulatière ainsi que le parvis de l'Espace Agora ont été traités. Des chemins piétonniers ont été aménagés et paysagés.

— La **gestion des biodéchets** par **compostage** et le **tri** des emballages et du papier ont été instaurés dans les cantines, les écoles et les services de la mairie. Ils ont aussi été encouragés chez les particuliers que la communauté de communes dote de composteurs sur demande.

— En termes de **mobilité douce**, la mairie a fait évoluer ses véhicules vers une motorisation électrique et acheté des vélos à assistance électrique pour les services. Le SMMAG a été invité à développer son opération « vélo + » tous les 15 jours sur la commune. Des arceaux et une boîte à vélos ont été installés à plusieurs endroits. D'autres le seront encore.

— Dans le cadre des déplacements, il faut noter à la Bâtie, l'ouverture de l'échangeur avec son parking-relais, ses arrêts de bus et **la passerelle piétons/cycles**, projets de plusieurs tutelles pour lesquels la mairie a beaucoup œuvré car ils participent, à une rationalisation des flux et au désenclavement du quartier.

— En termes d'**optimisation énergétique**, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'Espace Agora. Ils ont déjà produit **332 920 Kwh**. D'autres panneaux seront installés sur l'ombrière du nouveau bâtiment des services techniques qui en outre récupérera ses eaux de pluie pour l'arrosage municipal. Une installation de panneaux solaires est également en projet sur le toit de l'école des Vignes pour 2025.

— De plus, l'éclairage public est passé aux LED et son extinction nocturne a été décidée sauf sur les grands axes routiers.

— En termes d'optimisation thermique, les huisseries de nombreux bâtiments publics, notamment ceux des trois groupes scolaires ont été changés. L'isolation des toitures a été mise en œuvre et des brasseurs d'air sont progressivement installés dans les classes.

— Enfin, pour l'information des citoyens, des ateliers sur l'environnement ont été organisés à l'Espace Agora avec l'association La Fresque du Climat.





SÉCURITÉ

VIVRE EN SÉCURITÉ À SAINT-ISMIER



Dans notre village, l'environnement spectaculaire ne doit pas nous faire oublier la nécessité d'assurer l'accessibilité de tous aux équipements et la sécurité des citoyens.

— Le parvis de la mairie et la salle des mariages ont été **renovés** et, surtout, mis en **accessibilité** comme de nombreux trottoirs. La mise en place de la zone bleue au centre village assure la fluidité des stationnements et la sécurité des usagers.

— Les abords des 3 écoles ont été **sécurisés** et elles sont par ailleurs toutes équipées d'un système anti-intrusion spécifique d'alarme.

— En mairie les équipements ont été mis aux normes et sous alarme. Les procédures ont été mises à jour et des exercices du risque incendie / évacuation mis en œuvre.

— Des diagnostics du **risque amiante** ont été effectués dans tous les bâtiments ainsi que des actions correctrices.

CAMÉRAS

58

caméras de vidéoprotection sont en voie d'installation

en lien avec la gendarmerie et la police municipale.



SPORTS

RESPIRER, BOUGER, S'AMUSER À SAINT-ISMIER

**20
TERRE
DE JEUX
24**

Labellisée « Terre de Jeux 2024 » en début de mandature, la commune a encouragé la pratique sportive pour les petits et les grands en cette période marquée par les Jeux Olympiques de Paris et leur préparation.



— Une **journée Olympique** à destination de tous les enfants du cycle Élémentaire des trois écoles de la commune est organisée à l'espace Bériot depuis 2 ans.

— Dans le cadre du SIZOV et à l'initiative de Saint-Ismier, une **« course intercommunale des enfants »** se déroule sur le plateau sportif de l'ASPTT à Montbonnot.

— Une **Fête du sport** a été initiée en 2022 puis reconduite en 2023 dans le parc de la Mairie.

— **En accès libre, de nouveaux équipements** enrichissent l'offre sportive de Saint-Ismier: le plateau sportif refait de la Poulatière, un local pour les pétanqueurs, un city stade (terrain multisport) à l'Espèce Bériot et enfin, le nouveau terrain synthétique de football du collège pris en charge par la CCLG.



INVESTIR ET AMÉNAGER POUR TOUS

À SAINT-ISMIER



Dans le mandat précédent, la commune avait pu réaliser le lancement d'Isiparc et accompagner des opérations de construction et d'aménagement. Elle poursuit ses efforts.

— Depuis le début du mandat 2020, elle a mis en place **une politique d'aménagements de voirie** (Pageonnière, Fangeat) et d'enfouissement de réseaux aériens (Masson, Tour d'Arces).

— Elle a investi dans **des acquisitions foncières stratégiques** en vue d'une maîtrise des logements et afin de rattraper son retard en termes de logements sociaux.

— Le **nouveau Centre Technique Municipal** en voie d'achèvement, très respectueux de l'environnement, vient remplacer les locaux dispersés, inadaptés et énergivores qui abritaient précédemment les ateliers municipaux.

— Dans le cadre de ses investissements, désireuse de développer la commune de façon raisonnée et contrainte par les objectifs de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de décembre 2000, la municipalité avait engagé une révision de son PLU appuyée sur ses projets politiques: extension de la zone

économique Isiparc, transfert de l'école de la Poulatière sous la départementale 1090, création d'un nouveau quartier aux Grandes Vignes, augmentation de la production de logements sociaux.

Cependant, **les dispositions de la loi ZAN** du 20 juillet 2023, visant à ne plus artificialiser de nouvelles terres agricoles et naturelles **sont venues contrarier le projet imaginé** qui nécessitait 30,1 ha soit une consommation très supérieure à ce que la loi autorise. L'incompatibilité juridique entre les projets politiques qui envisageaient une telle consommation et les dispositions de la loi ZAN a **conduit la commune à la suspension de la procédure de révision qui n'aurait pas pu aboutir.**

Le **PLU de 2012** reste donc à l'ordre du jour mais sera **modifié régulièrement** afin de pouvoir faire avancer des projets par étapes et en fonction d'éventuels changements de politique gouvernementale.

LOGEMENTS SOCIAUX

49



appartements ont été livrés

dans **5 opérations immobilières** et la gestion des logements sociaux a été largement améliorée. C'est ainsi qu'avec le soutien de la commune et en lien avec Alpes Isère Habitat, une association de locataires a pu installer des **jardins partagés** aux Grandes Vignes.



Tribune de la minorité

Non. À l'occasion des vœux de la municipalité le 9 janvier dernier, Monsieur le maire a annoncé la publication du bilan des actions de la municipalité (8-10 pages ?). Demande nous a alors été faite d'y insérer un bilan des actions de notre groupe minoritaire, nous laissant comme dans le journal « Le Lien » une demi-page (2 000 caractères) pour nous exprimer. Nous avons réclamé un minimum d'une page, cela nous a été refusé au prétexte que la taille de cet espace avait été votée en début de mandat, ce qui est vrai pour le journal Le Lien.

À notre sens, cela est un véritable déni de démocratie de ne laisser que si peu de place pour présenter les actions et positions du groupe minoritaire pendant ces 4 années de mandat.

En effet, les sujets à développer sont nombreux :

- Opposition à l'augmentation des impôts finalement votée en 2022 ;
- Demande de report du projet de rénovation de la salle du Rozat (900 000€) qui aurait permis d'économiser l'argent public, et donc d'éviter l'augmentation des impôts ;
- Nombreuses interventions de Birgit Josselin pour agir sur la préservation de l'environnement : réduction des déchets, politique énergétique, biodiversité, gestion de l'eau...
- Actions d'Odile Stivalet dans le cadre du CCAS, notamment pour les personnes âgées ;
- Développement socio-économique de la commune ;
- Déficit en logements sociaux et problème de l'amende majorée pour non-exécution du plan

triennal de la préfecture (plus de 400 000€/an soit de l'ordre de 2 400 000€ sur la durée du mandat) ;

- Notre position sur le PLU ; ...

Non, 2 000 caractères c'est beaucoup trop court, et finalement les prochaines élections municipales qui se tiendront en mars 2026 seront l'occasion aux futurs candidats de développer ces points **que nous sommes dans l'impossibilité d'expliquer en si peu d'espace.** D'ailleurs à ce propos, ce document principalement développé par la majorité municipale, et payé avec l'argent public, n'est-il pas déjà une forme de propagande à l'approche des prochaines élections municipales dans à peine plus d'un an ? (*pour infos - ce document mesure 2 034 caractères et espaces.*)

Groupe minoritaire:

Birgit Josselin, Christian Picard, Odile Stivalet



S'INFORMER, S'EXPRIMER, SE RENCONTRER



À SAINT-ISMIER

Réunions publiques, conseils de quartiers, concertations émaillent la mandature. Lorsque des projets sont élaborés, les riverains sont consultés.

- De nombreuses discussions ont eu lieu autour du lancement du sens unique à l'école Clos Marchand aux heures de rentrée et sortie et lors de la concertation sur l'extinction nocturne de l'éclairage public. Ces demandes ont permis d'obtenir un consensus.
- La **refonte projetée du PLU** a donné lieu à de nombreux épisodes de **concertation et à des ateliers** et fait naître des projets qui ne seront pas tous empêchés par la loi ZAN.

- Des **conseils de quartiers annuels** sont proposés aux habitants.
- Au service de la démocratie **grâce à la bonne information des citoyens et du bon fonctionnement de l'administration**, le service en charge de la **communication** a développé son usage des **réseaux sociaux**: Facebook, Instagram... et des « newsletters » aux parents et usagers. Il a impulsé la création à la crèche d'un site de lien crèche / parents et mené la refonte du **site internet** de la mairie et du magazine municipal.



COMMUNICATION

3 200 

abonnés à la page
Facebook de la Ville

La communication visuelle est également développée grâce à de nouveaux panneaux lumineux, à un panneau interactif sur le parvis de la mairie et à l'installation de nouveaux panneaux de **signalétique** devant les écoles et dans la ville.





DÉCOUVRIR, SE SOUVENIR, S'ÉMOUVOIR À SAINT-ISMIER

Outre des paysages naturels et exceptionnels, les Ismériens bénéficient d'un riche environnement culturel et patrimonial: l'Agora, la médiathèque, la tour d'Arces, les fontaines, l'église, ses vitraux d'Arcabas et ses piliers du 11^e siècle, les lieux de mémoire liés à la résistance...

— **L'Agora** reçoit un grand nombre d'associations et régale ses spectateurs avec **18 spectacles par an** pour la plupart complets. Elle accueille tous les ans une exposition annuelle d'ART'SI (peintres et sculpteurs locaux) et de nombreux salons dont, depuis 2024, **le salon du livre. L'AMZOV, école de musique associative gérée par le syndicat intercommunal SIZOV est désormais intégralement accueillie à l'Espace Agora.** Elle offre une formation musicale de qualité, participe au concert de Noël, à la fête de la musique et donne un concert de fin d'année à l'Agora.


— Utile aux associations du village, aux Ismériens et aux associations qui en font la demande, **la salle du Rozat entièrement rénovée et équipée** permet désormais d'accueillir en confort des expositions, des spectacles et des réunions publiques... Elle accueille chaque année les CM2 pour une présentation du concert accueilli à l'église lors du Festival annuel «Musique dans le Grésivaudan».

— Quant à la **médiathèque de l'Orange-rie**, elle remplit son rôle avec brio dans ses murs et hors les murs souvent en partenariat avec Le Grésivaudan et le département.

Dans ses murs elle expose régulièrement des artistes locaux, elle organise des rencontres avec des auteurs, des « Temps des histoires » avec ateliers créatifs pour tout petits, des cafés-lectures-goûters et des **lectures annuelles d'élèves** du collège à l'intention **des seniors** et résidents de l'EHPAD, **des rencontres scolaires avec des auteurs Jeunesse**, des animations numériques ludiques, des animations dans le cadre de la « **Fête de la science** ». Hors les murs, elle organise des sorties de botanique qui alimentent la grainothèque, des lectures au parc pour les enfants et, l'été, des **animations « Petits jardiniers »**, avec le service Espace vert de la commune. Elle met en place des **Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)** (création d'émissions de radio, de films d'animation...), des projections/débats dans le cadre du « **Mois du doc** », prépare et participe à l'animation des **Giboulivres** et invite un conteur dans le cadre du festival des «Arts du récit en Isère».

— En termes de **patrimoine**, tous les ans sont organisées avec l'aide précieuse d'ismériennes passionnées des **jours du Patrimoine** à la Bâtie Champrond, au Clos Faure, près de la galerie d'une source...

LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES

1742 
abonnés, dont 41%
ont moins de 15 ans

9 610 documents (livres, DVD, CD) ont été traités par les agents en 2023. **227** personnes ont suivi les **ateliers informatiques et numériques** depuis 2020.

— **La Tour d'Arces** est devenue patrimoine communal. La mairie en a assuré, avec les membres du fonds de dotation, la sécurisation et la réfection et y organise des animations.

— Le clocher de l'**église**, ses marches et son parvis ont été rénovés de même que **le monument aux morts et le parvis de la mairie.**

— Un repérage des **réseaux et sources** a été effectué par un agent et une ismérienne très engagés.

— Enfin, des plaques et médaillons dédiés aux héros de la résistance dans le territoire ont été installés aux **monuments Doyen Gosse et Lagier.**